1. Remarques sur les Raisons de préférence que je donnai à la suture enchevillée à l'exclusion de la suture entortillée pour la réunion de la lèvre au sujet de la VI observation du mémoire que j'ay envoyé à l'academie Royalle de chirurgie, sur l'extraction de tumeurs chancreuses qui viennent aux differentes parties de la face (X).

S'il y a quelqu'art qui exige singulierement que l'on recherche avec soin les moyens les plus propres et les plus surs pour abreger et simplifier ses procédés, et de retrancher avec discernement certains instruments que le seul usage authorise pour les executer, c'est sans doute le notre. J'ajouterai aussi que c'est le seul auquel ces choses conviennent specialement.

ce principe certain peut s'appliquer aux differentes sutures comme à presque toutes les autres operations chirurgicalles. or, comme tout le monde sçait, que la suture enchevillée est bien moins compliquée et plus prompte à executer que la suture entortillée, et par une consequence toute naturelle, moins douloureuse et moins sujette à inconveniens, et à des accidens dont je parlerai bientôt, il est donc Raisonnable et même important de la preferer à l'autre, surtout dans les occurences où l'on peut absolument s'en passer.

(X) M. Louis, commissaire des correspondances, m'ayant fait l'honneur de me marquer le 24 du mois de 9.bre dernier, que l'academie desiroit sçavoir quels furent les motifs qui me determinerent à pratiquer plutôt la suture enchevillée que la suture entortillée, au sujet de l'obs. dont il s'agit ici, j'y satisfais avec plaisir.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE
ARC 43 n° 4

il est vrai que la suture entortillée a été en quelque sorte la seule qu'on a employé jusqu'à present pour la réunion des differentes mutilations et divisions des lévres, principalement de la superieure; mais il est bien permis de s'écarter de l'usage vulgaire quand la raison et l'expérience nous font connoître qu'il est des cas qui en dispensent.

ce furent donc en général les avantages que la suture encheville a eu sur la suture entortillée, qui me firent préférer la pre. au malade qui fait le sujet de ma VI. observation, avec quelques autres dependans en quelque sorte de ceux-là, qui, je pense, ont leur merite, et que je vais detailler ensemble en peu de mots.

La suture enchevillée dont il est mention ici, se fait par un seul point d'aiguille, lequel s'applique entre les deux rebords des lévres, du moins est-ce là où je le plaçai, en profondant plus ou moins selon la grandeur ou la petitesse de la division. et ce point de suture quand il pénétre exactement le milieu de la lévre, et qu'il embrasse suffisamment de parties, assujettit aussi parfaitement les bords des lévres que les points de la suture entortillée. si ces choses sont exactement vrai, pourquoi donc se servir d'un autre moyen triplement plus compliqué.? et si par cette simple operation on n'a pas pû réunir le fond de la division, on peut y suppléer par la suture seche avec l'appareil convenable, ou avec un leger point de suture entre-coupée, si on ne peut pas faire autrement, pour la sûreté du recollement de ces parties. j'ajouterai de plus que cette derniere suture convient fort souvent a de certaines divisions de ces parties. premieres raisons de préférences.

de plus la matiere qui sert a la suture enchevillée, est quelques brins de fil ou autres choses semblables; et ce

3. Corps souple, flexible et malleable fait sur les parties qu'il maintient, une pression douce et egalle entour les points où il se trouve appliqué: mais celle qui compose principalement la suture entortillée, est un métal roide, inflexible, eminemment dur, dont la présence gêne et comprime puissamment et inégallement les chairs qu'elle tient en sujétion, ce qui est bien plus capable d'y occasionner des tiraillemens, le gonflement, et même l'inflammation que l'autre; accidens que l'on doit redouter, prévenir, et eviter avec grand soin, parce qu'ils s'opposent aux vues qui font administrer ces sortes d'opérations. Second motif qui m'authorise à preférer la suture enchevillée.

Il arrive quelques fois après l'application de ces sutures, inflammation ou autres accidens, aux parties que l'on a réunies, produits par des causes différentes, mais surtout par la nature des agens qui ont fait ces sortes de division, ou par celle qui les réunit; on fait lâcher à volonté et selon que ces accidens sont plus ou moins pressans, les fils de la suture enchevillée, par ce moyen on fait promptement cesser ces accidens. Sont-ils disparus: il est facile de resserrer ces mêmes fils pour achever la cure, sans faire eprouver au malade de nouvelles douleurs. Je laisse à penser si la suture entortillée a cet avantage sur la suture enchevillée: car on ne peut employer ce secours à celle-là qu'en enlevant en tout ou en partie les epingles ou les aiguilles qui servent à cette suture. Sera-t-on après leur disparution la répétition de cette suture, si la chose est possible, sans peines et sans faire souffrir au malade des ~~nouvelles~~ douleurs encore plus aiguës qu'à la 1re application? troisième preuve de préférence.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

4. on sçait qu'après que ces divisions ont été réunies par l'une ou par l'autre suture, que leurs lèvres tendent fortement et perpétuellement à s'écarter, par le ressort naturel du muscle orbiculaire; et accidentellement par des mouvemens convulsifs que l'irritation de la présence des corps étrangers qui servent à cette réunion y attire, ou par toutes autres causes extraordinaires quelconques. J'ajoûte pour quatrième réflexion, que la suture enchevillée est plus capable de vaincre cette tendance sans aucun facheux inconvéniens, que la suture entortillée, comme je l'ai fait voir ci-dessus, et parce qu'il y a des ressources dans l'autre qui ne se trouvent pas dans celle-cy, dont j'ai parlé il y a un moment, et que l'or, l'argent, ou l'acier dont les épingles qui servent à cette dernière suture sont composées, peuvent bien mieux dilacerer ces parties que le fil de la suture enchevillée, lors que ces accidens sont considérables. cette dernière raison engageroit, ce semble, à croire que si l'on se servoit de la suture enchevillée et même de l'autre coupée aux becs de lièvres des enfans après qu'ils ont été sevrés, qu'elle réussiroit plutôt que l'autre, sans en dechirer les lèvres, comme l'expérience a appris que cela arrive ordinairement à ces tendres créatures à qui on a fait de pareilles opérations, par le moyen des épingles.

Voilà en général quels furent les motifs qui me firent plutôt pratiquer la suture enchevillée que la suture entortillée. cependant j'avourai en faveur de cette dernière suture, qu'elle est préférable à l'autre à quelqu'égard, principalement aux becs de lièvres naturels de la lèvre supérieure qu'elle réunit plus exactement, surtout quand la division est ~~fort longue~~, et où

il manque peu de substance; mais lors que ce sont ×surtout de
bec de lièvres accidentels, produits par des causes orbes et
contondantes; avec déperdition de substance et contusion en
ces parties, ou de la nature ×quils sont de celui que je fus obligé de faire
au sujet de ma VI. obs. je donnerai toujours dans ces circonstances
la préférence à la suture enchevillée, par toutes les raisons —
déjà alleguées, malgré l'usage et le sentiment de la plupart
des auteurs et des praticiens.

Je prévois que l'on pourra me demander quelles furent les
raisons qui m'engagerent a réunir la division que je fus
obligé de faire en extirpant la tumeur dont il est question.
Je réponds que la grande perte de substance que je fus
forcé de faire en enlevant cette tumeur schirreuse, ne se
seroit jamais rétablie par la régénération des chairs; et
que si je n'eusse pas fait cette réunion par ce moyen,
que ce vuide aussi considérable auroit beaucoup défiguré
le malade, et lui auroit vrai-semblablement empêché de
retenir exactement sa salive, et même ses alimens pendant
la mastication.

J'ay remarqué en lisant mon observation que j'ay
dit avoir fait cette opération avec le bistouri courbe.
comme je crains avoir commis la même méprise ×dans la copie que
j'ay envoyé à l'académie, j'avertis ici que je me
suis trompé, m'étant servi au contraire du bistouri

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

droit: et je préférai ce dernier instrument au ciseau parceque la lèvre dans laquelle etoit totalement logée la tumeur que j'avois à enlever, etoit naturellement fort grosse, independamment de la présence de ce dechirre, qui en augmentoit encore de beaucoup son volume. aussy ayant tant de parties a diviser, je jugeai que le bistouri pouvoit infiniment mieux operer cette extirpation que les ciseaux, qui ne coupent qu'en meurtrissant les chairs, quelques bien affilées que doivent des lames, ce qui peut faire naître des contusions en ces parties plus ou moins opiniâtres, ou cancreuses, selon les differentes dispositions où se trouvent les malades sur les quels on a fait cette operation, ce qui peut faire retarder ou même faire manquer une exacte agglutination des divisions qui en resultent, ce qui n'arrive pas ordinairement avec l'autre instrument.

Il est cependant vrai que l'on se sert dans la saine pratique plus généralement du ciseau

7. pour ces sortes d'opérations, et surtout pour
entamer et pour rafraîchir les bords des becs
de lièvres naturels; parceque ce moyen est moins
embarrassant, plus prompt, plus sûr, les
divisions plus unies, et qu'il est plus aisé de ménager
avec cet instrument l'angle aigu qui doit s'ensuivre
de cette entamure, pour la régularité et le
rapprochement des lèvres de la playe; mais dans cette
circonstance les chairs ne sont nullement divisées,
et il y en a peu à couper, et conséquemment on
a moins à craindre des accidens qui peuvent
arriver du froissement des lames du ciseau.
cependant malgré tous ces avantages, tels
spécieux qu'ils paraissent être, et même mériter
la préférence, je ne saurois dissimuler icy que
le ciseau ne m'a jamais si bien réussi que
le bistouri dans ces cas comme en tous les
autres. s'il y a un peu plus d'embarras et de
peine pour l'opération lors qu'il se sert
de ce dernier instrument, il en est bien

8.

dedommagé par le profit qu'en retire le
malade, puisque sa guérison est plus prompte et
plus assurée. Volland, mtre chirurgien, a Fontenai-le-
comte, en bas poitou, ce 3e Jer 1760.

A Monsieur
Monsieur Morand, Secretaire
perpetuel de l'Academie Royalle
de chirurgie,
à Paris.

8